L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 6 JANVIER 1852.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE,
N° 23, RUE DE CHARTRES

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil Général et du Conseil de la Première Municipalité.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 6 JANVIER.

Nouvelles d'Europe.

Le télégraphe nous transmet les avis suivants apportés par le *Pressier* :

—La nouvelle du coup d'Etat a produit une très grande sensation parmi les troupes qui forment la garnison française de Rome. Elles ont cependant donné leur adhésion aux actes de Louis Napoléon.

—Les cortes espagnoles ont été dissoutes.

—On attend à Vienne avec une extrême impatience les détails de la réception de Kossuth aux Etats Unis.

—Le marché aux cotons du Havre a fléchi.

FRANCE.

NOUVELLES PAR LE BALTIC.

Les journaux de New York renferment tout ce que les nouvelles européennes apportées par le *Baltic* et qui vont jusqu'au 9 du mois dernier.

La proclamation suivante a été adressée par Louis Napoléon au peuple Français :

«Français ! Les troubles ont cessé. Quel que soit la décision du peuple, la société est sauvée.

«La première partie de ma tâche est accomplie.

«L'appel fait à la Nation pour mettre un terme à la lutte des partis, n'a exposé, je le sais, la tranquillité publique à aucun danger sérieux.

«Pourquoi le peuple se soulèverait-il contre moi ?

«Si je n'ai pas votre confiance, si vos idées sont changées, il est inutile de verser du sang ; renoncez-moi ; vous avez qu'à déposer dans l'urne un vote négatif.

«J'ai toujours respecté le verdict de la Nation mais jusque-là ce que la Nation ait parlé je n'hésiterai pas, quoique il puisse en coûter, de déjouer les tentatives des factions.

«Ma tâche, d'ailleurs, devient maintenant facile. Il y a un vote, on a vu qu'il y avait foule à lutter contre une armée unie et disciplinée, cimentée des sentiments d'honneur et de patriotisme ; il n'y a autre part, l'attitude calme de la population de Paris la réprobation dont elle a accueilli cette insurrection, indique dans quel sens la capitale s'est prononcée.

«Quant à la province, le peuple et l'armée tout se rattachent autrefois à l'empereur des camps, tous ont compris que le salut de la patrie dépendait de l'énergie et de la prudence du chef de l'Etat.

«Quant à l'Europe, elle a vu que le peuple Français ne veut pas de l'anarchie ne comprenant aucun bienfaisance, et l'anarchie ne comprenant aucun bienfaisance.

«Les amis du prince de Joinville, étonnés dans leurs journaux auxiliés qu'il se propose de lever l'étendard de la révolution contre Louis Napoléon, lui ont écrit pour l'en dissuader.

Les départements du Gers, du Var et du Lot-et-Garonne ont été mis en état de siége.

La *Patrie* a contredit le bruit que le gouvernement se proposait de réviser le tarif des taxes.

On écrit de Draguignan que 2,000 insurgés s'étaient le 8 décembre sur cette ville, mais qu'ils ont rebroussé chemin en apprenant qu'ils rencontreraient une vive résistance. Ils se seraient avec eux plusieurs fonctionnaires qu'ils avaient surpris.

Le ministre de la guerre a transmis à tous les généraux l'ordre de faire fusiller immédiatement ceux qui s'opposeraient aux actes des autorités constituées.

Le ministre de l'intérieur, dans un rapport adressé au président, lui annonce que les insurgés ont attaqué la force publique dans plusieurs localités et provoqué de sanglantes collisions.

Deux mille insurgés se sont emparés à Sisteron de la citadelle, qui n'avait pour toute garnison que quatre-vingts hommes.

Nous lisons dans la correspondance parisienne du *National Intelligencer* que Louis-Napoléon était dans un grand bal dans la nuit qui a précédé le coup d'Etat. Vers deux heures de matin, il fut appelé par des officiers généraux qui lui apprirent que le lendemain l'Assemblée devait clôturer sa mise en accusation. Il prit tout ensuite une détermination énergique. «Bien ! se mit-il, dit-il, je sais ce qu'il me reste à faire.» Et il rentra à la hâte le décret qui prononçait la dissolution de l'Assemblée, l'appel au peuple, etc. Le ministre de l'intérieur était absent, et il n'y avait pas de temps à perdre. Il nomma sur le champ M. de Morny ministre de l'intérieur et lui fit contresigner le décret. Puis il rentra dans la salle de bal et ne montra tout aucun empressé qu'il s'approcha auprès de ses invités qui se quitterent le salon qu'au jour et parent lire sur les murailles de Paris le décret qui annonçait l'accomplissement d'une nouvelle révolution.

Convention du Sud-Ouest.

CHEMIN DE FER.

La Grande Convention du Sud-Ouest s'est réunie hier dans la salle du Lycée pour délibérer sur les améliorations que réclament impérieusement les Etats du Sud-Ouest. Environ 900 délégués étaient présents. La Convention a été organisée par M. Manuel White, qui a prononcé à cette occasion quelques paroles pleines de justesse et d'à propos. M. Turpin, nommé président, a remercié l'assemblée et a fait un discours qui a été vivement applaudi. Cette première séance a été remplie par les discussions qui sont soulevées les mesures préliminaires relatives à l'organisation des comités.

CONSEIL GÉNÉRAL.—Le procès-verbal officiel de la dernière séance du Conseil Général paraîtra dans notre prochain numéro.

DOCUMENTS PUBLICS.—L'honorable Louis St. Martin, représentant du premier district au Congrès, nous a transmis un exemplaire du *Rapport sur l'Agriculture*, émanant de Bureau des Patentes. C'est un document plein d'intérêt qui nous recommandons spécialement à l'attention des planteurs. Nous prions M. St. Martin de vouloir bien agréer nos remerciemens.

HOPITAL DE CHARITÉ.—Il a été admis à l'Hopital de Charité dans le courant de la semaine dernière 369 malades, et le nombre des décès pendant la même période s'est élevé à 37. Il a été renvoyé 262 convalescents, et les malades qui restent dans l'établissement sont au nombre de 551.

M. CLAY.—L'illustre sénateur de Kentucky est dans un triste état de santé. On ne pense pas qu'il se rétablisse. Il est attendu d'une heure chronique qui le fatigue beaucoup et ses forces s'épuisent tous les jours.

LOUIS NAPOLEON ET LE CONGRÈS.—M. Walker a présenté au Sénat le 2 de ce mois une résolution pour rappeler M. Rives de Paris et suspendre toute relation diplomatique avec Louis Napoléon. Cette résolution a été déposée sur le bureau.

KOSSUTH ET LE CONGRÈS.—Le 3 de ce mois la Chambre des Représentans n'avait pas encore nommé un comité pour se faire présenter Kossuth. Parmi les représentans et les sénateurs se proposant de nommer un grand dîner à l'illustre Magyar.

Congrès.

Séance du 16 décembre.

SÉNAT.—Pas de séance.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—Le speaker nomme à la Chambre une communication du bibliothécaire relative à la destruction de la bibliothèque. Il annonce que 30,000 volumes ont été réduits en cendres ainsi qu'un grand nombre de tableaux, de gravures, de médailles, etc.

M. Stanton, de Kentucky, présente une résolution conjointe portant qu'il sera ouvert une enquête au sujet de l'incendie qui a eu lieu au Capitole.

La séance est levée.

KOSSUTH.—Dans le grand banquet qui lui a été offert à Philadelphie, Kossuth a saisi cette nouvelle occasion d'exposer ses doctrines et il a prononcé un discours qui n'a pas duré moins de deux heures.

Lola Montez a dû faire ses débuts à New-York cette semaine. Elle danse au théâtre de Broadway, et la Direction se propose de vendre les pièces à l'encan.

L'émeute est supprimée. Nos ennemis sont découragés impuissans à élever des barricades. Cependant l'excitation de la révolte continue. Les fils secrets ourdissent se mêlent aux groupes pour envoyer de nouvelles agitations et ils font dans se but circuler toutes sortes de bavardages rumeurs. Les représentans montagnards mettent à profit les derniers restes de leur ascendant pour entraîner le peuple. Le bruit des armes, les cafés et les maisons suspectes deviennent des foyers de conspiration des armes, des munitions et des pamphlets incendiaires sont cachés. Toute cause d'agitation doit être extirpée en pratiquant sur une grande échelle un système de visites et d'arrestations. C'est le seul moyen de rendre à la capitale cette paix et cette tranquillité qu'une poignée de factieux ont cherché à en bannir. Vous avez tous accompli votre devoir avec tant de courage et de dévouement que je ne doute pas que, pour remplir cette mission, vous ne déployiez toute la vigilance et toute énergie que réclament les circonstances. SDE MALPAS.

Les dépêches transmises le 6 décembre au gouvernement lui a appris que la plus grande tranquillité régnait à Marseilles, Valence, Montpelier, Dijon, Nancy, Lille, Châteauroux, Rouen, Strasbourg, Colmar, St-Etienne, Tulle, St-Etienne, Troyes, Bordeaux, Vendôme, Bayonne, Nantes, Toulouse, Bourges, &c.

Il a arrêté le 6 décembre, à Moulins et à Lille, et à la Rochelle à Rouen, des rassemblemens et des groupes menaçants, mais l'autorité n'a jamais cessé de maintenir la tranquillité.

Les représentans Malher de Montjau, Versinet, Cassagnac, et Taillandier étaient parmi les ouvriers faciles à séduire. L'anarchie ne rencontre aujourd'hui que la plus grande répugnance pour ses détestables excès.

Vous avez contribué relevables de ce changement à sa population intelligente et patriotique de Paris. Quoique soit de plus en plus convaincu que ma seule ambition est d'assurer le repos et la prospérité de la France. Que les habitants de Paris continuent à aider les autorités, et le pays pourra bientôt accomplir en toute sécurité le solennel qui doit inaugurer une ère nouvelle pour la République.

Le maître d'Arcueil gouverneur de la Banque de France, a publié une lettre dans laquelle il cite de la manière la plus formelle que le gouvernement n'était prendre à la Banque 25,000,000 de francs.

Des troubles ont éclaté à Lille et à Moulins, mais ils ont été immédiatement réprimés.

Le ministre de l'intérieur a adressé une circulaire aux commandans de la garde nationale de Paris pour exprimer son mécontentement de la conduite de plusieurs légions.

Le préfet du Nord a publié une proclamation dans laquelle il remercie les habitans du département d'avoir concouru au triomphe de la cause de l'ordre.

On assure que M. Thiers doit se rendre en Italie au lieu d'aller en Prusse.

En vertu d'un décret du Président publié dans le *Moniteur* du 6 décembre, M. Maurice Duval a été nommé commissaire extraordinaire du gouvernement dans les départemens des côtes du Nord, de l'Ille et Vilaine, de la Loire Inférieure, du Morbihan, de Maine et Loire, de la Vendée et de Mayenne. M. Carlier assiste prêtet de police, a été envoyé de son côté dans les départemens de l'Allier du Cher et de la Nièvre.

Les nominations suivantes diverses préfectures ont été promulguées officiellement : M. Beaumont Vassy, au département de l'Aisne, en remplacement de M. Corbin, M. Pierre Leroy secrétaire général du ministre de l'intérieur au département de Calvados, en remplacement de M. Morineau, M. Gérard de Villeneuve, sous préfet de Saint Dizier, au département de la Haute Loire, en remplacement de M. de Vidal ; M. Clément, maître du 12e arrondissement de Paris, au département de l'Orne, M. Oudin, au département de l'Arn et Garonne, M. de Tanley, au département de la Somme, en remplacement de M. Masson.

Louis Blanc a été arrêté au moment où il allait monter dans un wagon du chemin de fer pour se rendre à Paris.

Le 7 décembre, le général Magnan, commandant en chef de la garnison de Paris, a visité les hôpitaux où se trouvaient les soldats blessés dans les journées du 3 et du 4 et leur a porté des consolations et des promesses de récompense de la part du Président.

Le 5 décembre, le préfet de police a adressé la circulaire suivante aux commissaires de Paris :

«L'émeute est supprimée. Nos ennemis sont découragés impuissans à élever des barricades. Cependant l'excitation de la révolte continue. Les fils secrets ourdissent se mêlent aux groupes pour envoyer de nouvelles agitations et ils font dans se but circuler toutes sortes de bavardages rumeurs. Les représentans montagnards mettent à profit les derniers restes de leur ascendant pour entraîner le peuple. Le bruit des armes, les cafés et les maisons suspectes deviennent des foyers de conspiration des armes, des munitions et des pamphlets incendiaires sont cachés. Toute cause d'agitation doit être extirpée en pratiquant sur une grande échelle un système de visites et d'arrestations. C'est le seul moyen de rendre à la capitale cette paix et cette tranquillité qu'une poignée de factieux ont cherché à en bannir. Vous avez tous accompli votre devoir avec tant de courage et de dévouement que je ne doute pas que, pour remplir cette mission, vous ne déployiez toute la vigilance et toute énergie que réclament les circonstances. SDE MALPAS.

Les dépêches transmises le 6 décembre au gouvernement lui a appris que la plus grande tranquillité régnait à Marseilles, Valence, Montpelier, Dijon, Nancy, Lille, Châteauroux, Rouen, Strasbourg, Colmar, St-Etienne, Tulle, St-Etienne, Troyes, Bordeaux, Vendôme, Bayonne, Nantes, Toulouse, Bourges, &c.

Il a arrêté le 6 décembre, à Moulins et à Lille, et à la Rochelle à Rouen, des rassemblemens et des groupes menaçants, mais l'autorité n'a jamais cessé de maintenir la tranquillité.

Les représentans Malher de Montjau, Versinet, Cassagnac, et Taillandier étaient parmi les ouvriers faciles à séduire. L'anarchie ne rencontre aujourd'hui que la plus grande répugnance pour ses détestables excès.

Vous avez contribué à ce changement à sa population intelligente et patriotique de Paris. Quoique soit de plus en plus convaincu que ma seule ambition est d'assurer le repos et la prospérité de la France. Que les habitants de Paris continuent à aider les autorités, et le pays pourra bientôt accomplir en toute sécurité le solennel qui doit inaugurer une ère nouvelle pour la République.

Le maître d'Arcueil gouverneur de la Banque de France, a publié une lettre dans laquelle il cite de la manière la plus formelle que le gouvernement n'était prendre à la Banque 25,000,000 de francs.

Des troubles ont éclaté à Lille et à Moulins, mais ils ont été immédiatement réprimés.

Le ministre de l'intérieur a adressé une circulaire aux commandans de la garde nationale de Paris pour exprimer son mécontentement de la conduite de plusieurs légions.

Le préfet du Nord a publié une proclamation dans laquelle il remercie les habitans du département d'avoir concouru au triomphe de la cause de l'ordre.

On assure que M. Thiers doit se rendre en Italie au lieu d'aller en Prusse.

En vertu d'un décret du Président publié dans le *Moniteur* du 6 décembre, M. Maurice Duval a été nommé commissaire extraordinaire du gouvernement dans les départemens des côtes du Nord, de l'Ille et Vilaine, de la Loire Inférieure, du Morbihan, de Maine et Loire, de la Vendée et de Mayenne. M. Carlier assiste préf